



# Assemblée générale

Distr. générale  
31 janvier 2012  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-sixième session

Point 18 de l'ordre du jour

**Suivi et mise en œuvre des textes issus  
de la Conférence internationale de 2002  
sur le financement du développement  
et de la Conférence d'examen de 2008**

## **Résumé du cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, établi par le Président de l'Assemblée générale (New York, 7 et 8 décembre 2011)**

### **I. Introduction**

1. L'Assemblée générale a tenu son cinquième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, au Siège de l'ONU, les 7 et 8 décembre 2011. Le thème général de la réunion était « Le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement : état de la mise en œuvre et tâches à accomplir ».

2. Le Président par intérim de l'Assemblée générale, Gary Francis Quinlan, a ouvert la réunion au nom du Président de l'Assemblée générale, Nassir Abdulaziz Al-Nasser. Des déclarations ont été prononcées par la Vice-Secrétaire générale, Asha-Rose Migirom, et par le Président du Conseil économique et social, Lazarous Kapambwe. Trois ministres, un vice-ministre et de nombreux hauts fonctionnaires de 53 pays ont fait des déclarations en séance plénière, dont sept parlaient au nom de groupes de pays.

3. La deuxième journée a été consacrée à trois tables rondes multipartites sur certains thèmes, chacune suivie d'un débat informel. Les participants à ces réunions informelles étaient des représentants des gouvernements, des représentants des organisations internationales et des observateurs, et 24 représentants d'organisations de la société civile et du secteur privé. Les titres des tables rondes et du débat informel étaient les suivants :

- Table ronde 1 : La réforme du système monétaire et financier international et ses conséquences pour le développement;



- Table ronde 2 : Les incidences de la crise financière et économique sur l'investissement direct étranger et les autres apports de capitaux privés, la dette extérieure et le commerce international;
- Table ronde 3 : L'effet de levier de la coopération technique et financière, y compris les sources novatrices de financement du développement, dans la mobilisation des ressources financières nationales et internationales pour le développement;
- Dialogue interactif informel : le lien entre le financement du développement et la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

4. Les participants à la réunion étaient saisis des rapports suivants du Secrétaire général : a) Suivi et mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement (A/66/329); b) Mécanismes innovants de financement du développement (A/66/334); c) Système financier international et développement (A/66/167); d) Soutenabilité de la dette extérieure et développement (A/66/164); e) Commerce international et développement (A/66/185); et f) Résumé de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement établi par le Président du Conseil (New York, 10 et 11 mars 2011) (A/66/75-E/2011/87). Les discussions en séance plénière, dans les tables rondes et le débat informel, sont résumées ici.

## II. Séances plénières

5. Dans le discours d'ouverture qu'a présenté en son nom le Président par intérim, le Président de l'Assemblée générale a fait part de sa profonde préoccupation face à tous les facteurs contribuant à l'incertitude du climat économique mondial, notamment les crises de la dette souveraine en Europe, la prolongation de la crise de l'emploi dans les pays développés, les failles du secteur financier, le changement climatique et la volatilité des prix des denrées et de l'énergie. Par ailleurs, les clivages politiques sur les moyens de remédier à ces problèmes et les appels à l'austérité fiscale entravaient l'adoption de mesures efficaces et coordonnées. Les donateurs devaient honorer les engagements qu'ils avaient pris en ce qui concerne l'aide publique au développement (APD) en dépit des pressions fiscales et étudier si des mécanismes innovants de financement ne permettraient pas de dégager des ressources supplémentaires. Il a aussi noté qu'après près d'une décennie de négociations commerciales multilatérales, la part des pays les moins avancés (PMA) dans le commerce mondial restait très limitée. Il importait donc que la communauté internationale garantisse un accès aux marchés en franchise de droits et hors quota à tous les produits venant des PMA et qu'elle consacre davantage de ressources à l'Initiative Aide pour le commerce pour permettre aux pays les plus pauvres d'être plus compétitifs sur le plan commercial.

6. Le Président a averti que la soutenabilité de la dette des pays en développement risquait d'être remise en question par les retombées de la crise de la dette européenne. Dans ce contexte, il convenait de réexaminer les cadres de soutenabilité de la dette au niveau interinstitutions. Il fallait aussi mettre au point des instruments et adopter des mécanismes institutionnels qui permettent de mieux

faire face à la crise de la dette. Le Président de l'Assemblée a appelé les institutions multilatérales à coopérer davantage et souhaité que les pays en développement s'expriment et participent davantage aux institutions de Bretton Woods et que les politiques macroéconomiques soient mieux coordonnées. Il fallait aussi veiller à ce que les efforts déployés entre le Groupe des Vingt (G-20), l'Organisation des Nations Unies et les autres organisations multilatérales soient coordonnés. La pratique suivie depuis peu qui consistait à tenir des réunions informelles de l'Assemblée générale avant et après les sommets du G-20 représentait un important pas dans cette direction. En conclusion, le Président a souligné que le Dialogue de haut niveau était l'occasion de mobiliser les moyens nécessaires pour pleinement mettre en œuvre le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement à la veille d'importantes réunions comme la treizième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20).

7. La Vice-Secrétaire générale, Asha-Rose Migiros, a souligné que la réunion se déroulait sur fond de crise et d'incertitude, non seulement pour les plus pauvres et les plus vulnérables, mais aussi dans les pays donateurs. Le relèvement économique restait fragile et inégal, le chômage et l'emploi vulnérable persistaient, la pauvreté s'aggravait et la famine menaçait plus de 13 millions de personnes dans la corne de l'Afrique. De nombreux pays en développement avaient donc besoin de davantage d'aide pour absorber l'impact de la crise et étendre les filets de sécurité sociale. Mais, confrontés à une dette de plus en plus pesante, la plupart des pays donateurs resserraient leur budget. Dans ce climat difficile, il était essentiel que les pays donateurs tiennent leurs engagements en matière d'APD. La coopération au service du développement, ce n'était pas faire la charité, mais plutôt investir dans la sécurité et la prospérité. Il fallait redoubler d'efforts pour jeter tous les fondements du partenariat pour le développement, conformément au Consensus de Monterrey et à la Déclaration de Doha, notamment en ce qui concerne la mobilisation des ressources intérieures, l'investissement, le commerce, l'aide, l'allègement de la dette et les réformes de la gouvernance économique mondiale.

8. La Vice-Secrétaire générale a souligné que la communauté internationale devait favoriser davantage les investissements publics à long terme dans l'infrastructure, les technologies vertes, le capital humain, les services publics et la protection sociale. Par ailleurs, il était essentiel que le Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha soit couronné de succès. Elle a engagé les États qui y participaient à garantir dès le début un accès aux marchés en franchise de droits et hors quota à toutes les exportations des PMA. La situation relative à la dette était tout aussi préoccupante. Il était important de veiller à ce que les retombées de la crise de la dette dans le monde développé n'hypothèquent pas la soutenabilité de la dette dans les pays en développement. Il fallait déployer de nouveaux efforts pour étendre l'allègement de la dette aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables – et plus généralement pour explorer de manière plus efficace et plus juste les moyens de remédier au surendettement. En conclusion, la Vice-Secrétaire générale a appelé au renforcement de la coordination, de la cohérence et de l'efficacité des politiques dans l'ensemble du système des Nations Unies. Il fallait faire une plus large place aux pays en développement pour améliorer la gouvernance économique mondiale. La réforme des quotas, qui était en cours dans les institutions de Bretton Woods, constituait un pas important dans cette direction. Si les valeurs et principes consacrés dans la Déclaration du Millénaire demeuraient

plus pertinents que jamais, il ne fallait pas ignorer les nouveaux défis rencontrés en matière de développement, comme les inégalités, le changement climatique et la sécurité alimentaire et énergétique. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable était une occasion sans précédent de réaffirmer cet objectif.

9. Le Président du Conseil économique et social, Lazarous Kapambwe, a souligné l'importance du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha pour atteindre les objectifs de développement adoptés au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. En 2011, le Conseil avait continué de s'occuper du financement du développement à l'occasion de sa réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED, ainsi que de sa session de fond et d'un colloque de haut niveau organisé dans le cadre des préparatifs du Forum de 2012 pour la coopération en matière de développement. Le Président a brièvement résumé les principaux points établis lors des débats du Conseil. Tout d'abord, il était essentiel que les pays développés honorent tous les engagements qu'ils avaient pris en matière d'APD. Il était vital pour de nombreux pays en développement, en particulier les PMA, de pouvoir compter sur des flux d'APD suffisants. Pour assurer la croissance à long terme des PMA, il fallait investir dans leurs capacités productives et créer des emplois décents. À cet égard, le Conseil économique et social jugeait nécessaire de faire fond sur les textes adoptés à l'issue de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et d'appliquer le Programme d'action d'Istanbul.

10. Il était aussi important de répondre aux besoins en matière de développement des pays à revenu intermédiaire et de mieux aligner les initiatives d'appui internationales sur les priorités de ce groupe d'États. Par ailleurs, il était largement admis que des mécanismes innovants de financement pouvaient permettre de collecter des ressources en faveur du développement indépendamment de l'APD. Il fallait aussi étudier des moyens concrets de faire en sorte que l'aide fournie ait davantage de retombées sur la vie des gens. Le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, à Busan (République de Corée), avait vu réaffirmée la nécessité d'ancrer l'APD dans la dynamique nationale et de mettre davantage l'accent sur le développement. Le Président a souligné qu'il fallait tirer parti de ce nouvel élan lors du Forum de 2012 pour la coopération en matière de développement, qui offrirait une plate-forme idéale pour échanger et analyser les bonnes pratiques et les approches novatrices en matière de coopération au service du développement. Enfin, la communauté internationale devait poursuivre ses efforts de réforme du système monétaire et financier international pour venir à bout des obstacles systémiques au financement du développement. Il était à cet égard largement admis qu'il fallait réformer le système de gouvernance en vigueur, trop discontinu. À cet égard, le Conseil économique et social pourrait assumer un rôle plus important pour coordonner les politiques internationales si les moyens lui en étaient donnés.

11. Lors du débat général sur le thème « Le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement : état de la mise en œuvre et tâches à accomplir », de nombreux intervenants se sont dits extrêmement préoccupés par l'impact de la situation économique mondiale, hautement volatile et instable, sur le commerce, les flux de capitaux et le développement économique. Un ralentissement de l'économie mondiale hypothéquerait toute avancée sur la voie de la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international,

notamment les objectifs du Millénaire pour le développement (« les objectifs »). Face à de nouveaux défis comme la volatilité des prix de l'énergie, des denrées et des produits de base ou la nécessité d'atténuer les effets du changement climatique et de s'y adapter, il fallait prendre des mesures novatrices adaptées, en particulier à l'appui des PMA, comme prévu dans le Programme d'action d'Istanbul.

12. Plusieurs intervenants ont souligné l'importance de mobiliser les ressources nationales aux fins du développement, notamment en mettant en place des dispositifs fiscaux efficaces et en améliorant les cadres politiques et de gouvernance. Les gouvernements devaient faire preuve de la plus grande rigueur en matière de définition des responsabilités et de transparence et continuer de lutter contre la corruption et les flux financiers illicites. Il a été noté que, d'après les estimations disponibles, les flux illégaux en provenance des pays en développement étaient largement supérieurs au montant total de l'APD. Ces flux portaient donc considérablement obstacle au développement. Y mettre un terme et restituer aux pays d'origine les avoirs volés, comme prévu par les conventions des Nations Unies contre la corruption et la criminalité transnationale organisée, pourrait largement contribuer au financement du développement. Certains intervenants ont toutefois fait observer que si la mobilisation des ressources nationales était importante, de nombreux pays en développement se heurtaient à des défis considérables dans leurs efforts pour atteindre le taux de croissance et les rapports d'investissement voulus afin de permettre un développement soutenu. Il était donc impératif d'examiner les mesures propres à instaurer un climat international favorable.

13. Plusieurs participants se sont dits préoccupés par les répercussions de la crise financière et économique mondiale sur l'investissement direct étranger. Certains ont souligné que les flux émanant du secteur privé, notamment les flux de capitaux, le commerce et les transferts, représentaient l'essentiel du financement du développement. D'autres ont noté que le volume des flux d'investissements directs étrangers à destination des PMA restait peu important et essentiellement limité aux industries extractives. Les représentants des PMA ont demandé l'adoption de mesures incitatives à l'intention des multinationales, afin de promouvoir des investissements plus diversifiés dans leurs secteurs productifs. Certains intervenants ont appelé l'attention sur l'augmentation du volume des transferts à destination des PMA et demandé la mise en place d'un cadre légal, réglementaire et institutionnel qui y soit propice, ainsi que l'adoption de mesures de réduction du coût des transactions.

14. De nombreux participants se sont dits préoccupés par le protectionnisme commercial et ont souligné qu'il était essentiel que le Cycle de négociations multilatérales commerciales de Doha soit couronné de succès. Certains intervenants ont appelé à l'obtention de résultats rapides en ce qui concerne a) la pleine application des dispositions de la Déclaration ministérielle de Hong Kong de l'Organisation mondiale du commerce concernant l'accès aux marchés en franchise de droits et hors quota de tous les produits venant des PMA; b) l'octroi d'une dérogation au régime de traitement différencié et plus favorable pour les services et les fournisseurs des PMA; et c) l'adoption rapide d'un nouveau cadre ambitieux en ce qui concerne le commerce du coton, prévoyant en particulier l'élimination des mesures de soutien nationales et des subventions aux exportations qui viennent fausser le libre jeu du marché et l'octroi d'un accès aux marchés en franchise de droits et hors quota pour le coton et les produits dérivés en provenance des PMA.

15. Malgré la noirceur des perspectives économiques mondiales et les pressions fiscales connues par beaucoup de pays donateurs, de nombreux intervenants ont demandé que soient pleinement respectés les engagements et les accords figurant dans le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement. En particulier, les donateurs devaient honorer leurs promesses en matière d'APD, quelles que soient leurs contraintes budgétaires. Si plusieurs intervenants ont reconnu les efforts consentis par certains pays donateurs pour atteindre ou dépasser la cible d'une APD représentant 0,7 % de leur produit national brut (PNB), il a été jugé préoccupant que la majorité des pays développés n'aient pas encore respecté leurs engagements. De nombreux participants ont souligné que les mécanismes innovants de financement du développement pouvaient permettre d'obtenir de nouvelles ressources prévisibles en complément de l'APD.

16. Il a été proposé d'explorer de nouvelles formes de financement, comme une taxe sur les transactions financières ou de modiques prélèvements sur les opérations de change. On a aussi vu dans la coopération Sud-Sud un moyen efficace de dégager d'importantes sources de financement du développement. À cet égard, il a été proposé de créer une équipe spéciale chargée de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire au sein du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement. Plusieurs pays se sont félicités de la tenue du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, à Busan (République de Corée), qui constituait une étape importante sur la voie de l'établissement d'un cadre pour l'aide et l'efficacité de l'aide réunissant les donateurs traditionnels et les économies émergentes, ainsi que la société civile et d'autres partenaires de développement.

17. Certains intervenants se sont dits préoccupés par le surendettement et la soutenabilité de la dette dans les pays en développement, en particulier compte tenu des répercussions possibles de la crise de la dette européenne. De nombreuses délégations ont souligné qu'il était important d'examiner en détail, notamment au sein de l'Organisation des Nations Unies et dans d'autres forums, la nécessité et la possibilité de restructurer la dette souveraine et de mettre en place des mécanismes pour régler ce problème, en tenant compte des multiples aspects de la soutenabilité de la dette et de son importance pour les objectifs de développement adoptés au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. Certains participants ont également demandé l'annulation de la dette des pays les moins avancés dans son intégralité et l'élargissement de l'initiative des pays pauvres très endettés pour remédier au problème de la dette de tous les PMA. Plusieurs délégués ont demandé à la communauté internationale de suivre une approche plus systématique pour faire face aux besoins des pays à revenu intermédiaire, pour qu'ils aient mieux accès à des financements à des conditions de faveur et à des dispositifs d'allègement de la dette.

18. Plusieurs intervenants ont jugé nécessaire de forger un nouveau partenariat mondial pour le développement. Dans la situation actuelle, caractérisée par la gravité des risques encourus par l'économie mondiale et l'extrême volatilité des marchés, la communauté internationale devait se donner pour priorité d'assurer une croissance économique équitable et de favoriser la stabilité. À cette fin, les pays devraient mieux coordonner leurs politiques macroéconomiques. Des initiatives régionales comme l'Initiative de Chiang Mai pouvaient jouer un rôle important dans la prévention et la gestion des crises et compléter utilement les arrangements financiers en vigueur sur le plan international.

19. De nombreux participants ont souligné la nécessité de réformer de fond en comble le système financier et économique international et l'architecture en place. La crise financière et économique mondiale avait notamment révélé qu'il fallait que les pays en développement soient mieux représentés et puissent davantage se faire entendre dans le système de gouvernance économique mondial. Ces réformes devaient tenir compte des réalités actuelles et garantir la pleine participation des marchés émergents et des autres pays en développement aux instances décisionnaires et d'établissement des normes. Certains participants ont demandé aux institutions financières internationales, notamment aux institutions de Bretton Woods, de reconnaître les PMA comme une catégorie spéciale sur la base des indices de vulnérabilité établis par l'ONU. Ceci permettrait également d'améliorer l'efficacité des mesures d'appui en faveur des PMA.

20. De nombreux intervenants ont réaffirmé la pertinence du programme de financement du développement dans un cadre de développement après 2015. Il a été souligné que le processus devait être poursuivi pour promouvoir le principe de la responsabilité réciproque, la maîtrise nationale des initiatives, des partenariats ouverts à tous et les résultats du développement. Certains ont souhaité que toutes les parties prenantes soient davantage impliquées dans le processus de financement du développement, notamment les organismes des Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et l'OMC, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des engagements figurant dans le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha.

21. Plusieurs intervenants ont souligné la décision récente de l'Assemblée générale d'envisager la nécessité de tenir une conférence de suivi sur le financement du développement avant 2013 afin de renforcer les mécanismes de suivi du financement du développement et d'adapter le processus aux nouveaux défis et problèmes. Certains ont rappelé que, dans sa résolution 65/145, l'Assemblée générale avait prié le Secrétaire général de présenter en août 2012 un rapport comportant des éléments d'appréciation pour l'évaluation des modalités actuelles du processus de suivi de la question du financement du développement, assortis d'options détaillées concernant les dispositions qui pourraient être prises pour renforcer ce processus. Il a été souligné que ce rapport devrait comporter des propositions à l'intention des États Membres concernant l'organisation, la composition, la structure, le mandat, la portée et d'autres aspects pertinents de la commission sur le financement du développement qu'il est proposé de constituer

### **III. Table ronde 1**

#### **La réforme du système monétaire et financier international et ses conséquences pour le développement**

22. Dans ses observations préliminaires, la Présidente de la table ronde 1, Maria Luiza Ribeiro Viotti, Représentante permanente du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies, a souligné qu'en dépit des mesures que la communauté internationale avait prises pour surmonter les obstacles systémiques au financement du développement, les insuffisances chroniques du système monétaire et financier international avaient continué de susciter l'instabilité à l'échelle mondiale et de compromettre la mobilisation des ressources et la résistance à la crise dans les pays

en développement. Il était donc nécessaire, pour appuyer le développement, de réformer et renforcer le système monétaire et financier international. La réforme porterait essentiellement sur la réglementation et le contrôle financiers, la surveillance multilatérale et la coordination de la politique macroéconomique. Il importait, en outre, de traiter la question de la dette souveraine, de mettre en place un dispositif de sécurité financière mondiale et d'approfondir la réforme du système de réserves internationales. De plus, plusieurs pays en développement estimaient indispensable de prendre davantage de mesures pour renforcer leur voix et leur représentation dans les institutions financières internationales.

### **Exposés**

23. Dans la table ronde 1, quatre exposés ont été présentés par José Antonio Ocampo, professeur de relations internationales et d'affaires publiques à l'Université Columbia; Elliott Harris, Représentant spécial du FMI auprès de l'Organisation des Nations Unies; Emmanuel Nnadozie, Directeur de la Division du développement économique et du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique à la Commission économique pour l'Afrique (CEA); et John Vance Langmore, Représentant du Conseil universitaire pour le système des Nations Unies.

24. M. Ocampo (Université Columbia) a souligné que le Consensus de Monterrey était toujours un cadre essentiel de promotion du financement du développement. En ce qui concerne les réformes systémiques, il a relevé des progrès dans trois domaines : la réglementation financière, le dispositif de sécurité financière mondiale et la coordination de la politique macroéconomique. La création du Conseil de stabilité financière et l'adoption des règles de Bâle III avaient permis, malgré quelques faiblesses, d'améliorer la réglementation financière. L'émission de droits de tirage spéciaux, les nouvelles lignes de crédit du FMI, les mécanismes financiers régionaux et les accords entre les grandes banques centrales avaient amélioré la fourniture de liquidités au niveau mondial. La coordination de la politique économique avait été renforcée au sein du G-20. Elle devrait cependant être conduite dans le cadre d'un organe universel officiel tel que le FMI.

25. M. Ocampo a également mis en lumière trois questions qui, au sein du système monétaire et financier international, n'avaient pas été suffisamment réformées, à savoir la gestion des apports de capitaux, la dette souveraine et les réserves internationales, ainsi que le système de taux de change. Les flux transfrontières de capitaux devaient être intégrés dans le cadre réglementaire d'ensemble. L'absence d'un mécanisme multilatéral de restructuration de la dette souveraine représentait une faille importante dans l'ordre financier mondial. Le système de réserves internationales reposait toujours sur quelques monnaies de réserve. Pour M. Ocampo, il fallait renforcer le rôle des droits de tirage spéciaux. La volatilité des taux de change des principales monnaies posait de graves problèmes qu'il fallait traiter au niveau multilatéral.

26. M. Harris (FMI) a abordé plusieurs domaines dans lesquels le FMI jouait un rôle central. Le dernier examen de la surveillance du FMI, conclu en octobre 2011, a permis de mettre au jour certaines lacunes. Il fallait ainsi que la surveillance porte davantage sur les contagions entre pays et sur la stabilité financière. En outre, il y avait lieu de dynamiser la surveillance qu'exerçait le FMI. L'orateur a également abordé les avantages et les risques des apports de capitaux, indiquant que le Fonds mettait en place un cadre d'intervention sur la gestion des apports de capitaux dont



les éléments principaux étaient les mesures structurelles propres à renforcer la capacité des pays à absorber ces apports, les ajustements des politiques macroéconomiques et les contrôles des capitaux. Ces contrôles pourraient être mis en place dans certaines conditions propres à chaque pays, mais ne devraient pas se substituer aux politiques macroéconomiques à mettre en œuvre.

27. Abordant la question du système des réserves internationales, M. Harris a mis en relief les avantages qu'apporterait le renforcement du rôle des droits de tirage spéciaux en tant qu'instrument de réserve. Les droits de tirage spéciaux contribueraient à réduire l'accumulation de réserves de précaution et à diversifier l'offre d'instruments mondiaux sûrs. Il n'était cependant pas envisageable de modifier considérablement le rôle des droits de tirage spéciaux dans un avenir prévisible compte tenu des problèmes techniques et politiques que cela poserait. Le dispositif de sécurité financière mondiale avait été renforcé, notamment à la faveur de la mise en place de nouvelles facilités du FMI. D'autres options étaient examinées, dont la création d'un système mondial de stabilité et le renforcement des synergies avec les arrangements financiers régionaux.

28. M. Nnadozie (CEA) a mis en relief les implications pour l'Afrique des actions actuellement menées pour réformer le système financier international et a souligné combien il était important que les pays africains puissent faire entendre davantage leur voix et leurs vues dans ce processus de réforme. L'Afrique tenait tout particulièrement à être accompagnée dans sa lutte contre les conséquences de la crise financière et économique mondiale et à assurer une plus grande intégration du continent dans le système financier international.

29. M. Nnadozie a estimé qu'il fallait augmenter les ressources des institutions financières internationales et élargir la participation de l'Afrique au processus de renforcement de la réglementation financière. Il a affirmé que le cadre de Bâle III posait des problèmes aux pays africains du fait de sa complexité et des coûts de sa mise en œuvre et a déclaré soutenir l'émission de nouveaux droits de tirage spéciaux en tant qu'instrument alternatif de réserve. Il était aussi recommandable d'instituer une taxe sur les transactions ou les institutions financières. En outre, les pays africains devaient accélérer le processus de mise en place d'une architecture financière régionale en vue de faire face aux futures crises financières. Pour cela, il faudrait que les institutions financières régionales créées au sein de l'Union africaine deviennent opérationnelles dans les plus brefs délais.

30. M. Langmore (Conseil universitaire pour le système des Nations Unies) a insisté sur la question de la gouvernance économique et financière mondiale. L'intégration économique internationale s'était accrue trop vite pour les capacités existantes de gouvernance économique mondiale. Les institutions internationales devaient être renforcées pour être en mesure d'intervenir vite et bien, le cas échéant, comme cela était clairement apparu à l'occasion de la récente crise économique et financière. Cette crise avait aussi montré qu'il fallait définir un nouveau paradigme économique plus large et plus inclusif, qui ne s'intéresse pas simplement à tirer au maximum les revenus vers le haut en espérant générer des bénéfices. Pour cela, il faudrait notamment trouver un meilleur équilibre entre le marché et l'État.

31. M. Langmore a souligné l'importance du renforcement de la réglementation du secteur bancaire, notamment des institutions financières considérées, selon l'expression bien connue, comme « too big to fail », c'est-à-dire trop importantes pour qu'on les laisse sombrer. Une autre question méritait d'être traitée par la

réglementation, celle de l'évasion fiscale qui tirait parti du secret bancaire. La manière la plus efficace de renforcer la coopération internationale en matière fiscale était de créer une organisation fiscale internationale. On pouvait pour cela transformer le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale en organe intergouvernemental. En ce qui concerne la coordination de la politique économique internationale, il fallait que le G-20 renforce sa légitimité et soit plus ouvert. M. Langmore a rappelé les propositions relatives à la création, au sein de l'Organisation des Nations Unies, d'un Conseil de coordination économique mondial qui serait appuyé par un groupe international d'experts.

### **Débat**

32. Au cours de l'échange de vues qui a suivi les exposés, plusieurs orateurs ont estimé que la réforme du système monétaire et financier international devait figurer en tête des priorités de la communauté internationale. Il était vital de mettre en place une réglementation financière efficace et ciblée, notamment pour régir le système bancaire parallèle, tout comme il fallait d'urgence élaborer des directives internationales sur la gestion des apports de capitaux. En outre, il importait, au niveau multilatéral, d'agir plus efficacement contre les apports illicites de capitaux.

33. Certains orateurs ont plaidé en faveur du renforcement de la coopération entre le FMI et les mécanismes financiers régionaux. D'autres ont souligné que pour réduire l'accumulation de réserves de précaution, il fallait améliorer la surveillance multilatérale et réformer le système de réserves internationales. Un petit nombre d'intervenants ont appuyé la création d'une taxe sur les transactions financières.

34. S'agissant des sociétés financières, certains orateurs ont insisté pour que les institutions financières prennent davantage conscience des risques systémiques et soient mieux préparées à y faire face. D'autres ont souligné que le respect des principes de base de la gouvernance des entreprises était indispensable si l'on voulait que les entreprises résistent mieux à la crise.

35. En ce qui concerne les politiques macroéconomiques, certains intervenants ont mis en lumière les dangers d'un assainissement budgétaire prématuré dans les pays développés, censé remédier à une dette publique élevée. Parallèlement, les plans d'assainissement budgétaire à moyen et à long terme devaient être crédibles. Certains orateurs ont affirmé qu'il fallait centrer les modèles économiques et de développement sur les besoins des individus et le bien public. Les politiques créatrices d'emplois et favorisant la protection sociale, le développement durable et l'éducation étaient vitales. Des inquiétudes ont été exprimées face à la montée des inégalités économiques et sociales. On a ainsi noté que les pays dont le revenu était plus équitablement réparti connaissaient une croissance plus durable.

36. Plusieurs intervenants ont affirmé que le système de gouvernance économique mondiale était entaché de lacunes et d'insuffisances et ne reflétait pas correctement les réalités économiques actuelles. Pour certains orateurs, il était indispensable que les pays en développement se fassent entendre et participent pleinement à la prise de décisions économiques et à l'établissement de normes à l'échelle mondiale. Il fallait aussi accorder une attention particulière aux pays les moins avancés. L'ONU, conformément au mandat que lui fixait la Charte des Nations Unies, était appelée à jouer un rôle moteur dans la gouvernance économique mondiale. Le Conseil économique et social devait notamment être redynamisé et renforcé. On a aussi demandé de poursuivre les réformes des structures de gouvernance des institutions

de Bretton Woods. Plusieurs orateurs ont appelé à renforcer les liens entre membres et non-membres du G-20.

37. Certains intervenants ont évoqué le cadre institutionnel du processus de Monterrey et appelé à tenir, en 2013, une conférence d'examen du financement du développement. Selon plusieurs participants, il importerait de renforcer la réunion spéciale annuelle de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'OMC et la CNUCED et de veiller à ce que les débats conduits dans ce forum soient axés sur des résultats. Certains orateurs se sont également dits favorables à la transformation du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale en organe intergouvernemental.

#### **IV. Table ronde 2**

### **Les incidences de la crise financière et économique sur l'investissement direct étranger et les autres apports de capitaux privés, la dette extérieure et le commerce international**

38. Dans ses observations préliminaires, le Président de la table ronde 2, Lazarous Kapambwe, Représentant permanent de la Zambie auprès de l'Organisation des Nations Unies, a souligné que les pays en développement continuaient de payer le prix de la crise sur les plans du financement, de l'endettement et du commerce. Il a indiqué que si les apports nets de capitaux privés vers ces pays s'étaient rétablis ces dernières années, ils avaient considérablement chuté au troisième trimestre à cause de la dégradation importante des marchés financiers mondiaux. De même, malgré l'amélioration des indicateurs de la dette extérieure dans plusieurs pays en développement, la viabilité de la dette demeurait très préoccupante. Par conséquent, il fallait réexaminer l'efficacité des cadres de viabilité de l'endettement en travaillant davantage au niveau interinstitutionnel. M. Kapambwe a en outre indiqué que la crise mondiale avait détourné les décideurs politiques du Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha et a appelé les pays à conclure ce cycle avec succès et dans un esprit favorable au développement.

#### **Exposés**

39. Au cours de la table ronde 2, trois exposés ont été présentés par Lawrence Goodman, Président du Centre pour la stabilité financière; Daniel Titelman, Directeur de la Division du financement du développement à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et Michael Clark, Conseiller interrégional à la CNUCED.

40. M. Goodman (Centre pour la stabilité financière) a abordé trois questions. Il a commencé par souligner que si les économies et les marchés financiers demeuraient étroitement liés, la récente crise n'était pas due à ce lien établi de longue date. Il a ensuite indiqué que les pays émergents étaient promis à un bel avenir, mais qu'il importait au plus haut point de traiter la crise actuelle de façon à la fois ciblée et efficace car les investisseurs directs ou de portefeuille étaient plus rigoureux dans l'évaluation des risques. Enfin, il a souligné le caractère central des méthodes de communication portant sur les stratégies et les plans mis en œuvre. L'orateur a appelé l'attention sur la gravité de la « grande récession » actuelle, qui s'est soldée

par un déficit cumulé relatif plus important que celui qui avait été causé par la Grande Dépression et la récession de 1982 aux États-Unis.

41. M. Goodman a appelé l'attention des participants sur le fait que la crise financière avait changé la façon dont le marché percevait les gouvernements dont les prêts étaient auparavant considérés comme non risqués. Si dans nombre de pays, la dépense publique avait gonflé la demande, cette politique ne pouvait être poursuivie longtemps compte tenu des restrictions budgétaires qui ne permettaient pas aux gouvernements de stimuler indéfiniment l'économie par la dépense publique. À cet égard, il a averti que les marchés prêteraient une plus grande attention aux bilans et aux comptes de résultats. En outre, les contraintes liées à la dépense publique auront des incidences négatives sur les actions menées au titre des objectifs du Millénaire pour le développement. Pour faire face à ces contraintes, les gouvernements devraient gérer leurs dépenses publiques avec prudence et faire participer le secteur privé par des approches novatrices. M. Goodman a également souligné combien il était nécessaire d'intervenir de façon très réfléchie face à l'actuelle crise de la dette en Europe. Il a ainsi indiqué que les sous-comités économiques du Comité consultatif des banques, créés à la faveur du Plan Brady de restructuration de la dette, constituaient un modèle pour rechercher des points de convergence, approfondir la communication et préparer le terrain au bénéfice tant des créanciers que des créditeurs. S'agissant des perspectives d'avenir, les politiques économiques avisées devraient se donner des objectifs de croissance à long terme, des niveaux d'endettement viables et des ressources publiques suffisantes pour appuyer la mise en œuvre des mesures décidées et assurer leur succès.

42. M. Titelman (CEPALC) a affirmé que les flux financiers internationaux vers l'Amérique latine et les Caraïbes avaient beaucoup baissé à la suite de la crise mondiale de 2008, essentiellement à cause du désengagement des institutions financières et d'une prudence accrue des investisseurs face aux risques, ce qui avait dopé la demande d'actifs « sains ». Les flux internationaux avaient également été contenus par les besoins financiers accrus des pays développés et la montée, chez les investisseurs, des incertitudes quant aux perspectives de l'économie mondiale et de la région. M. Titelman a précisé qu'en Amérique latine, la crise de 2008 avait débouché sur une chute des investissements étrangers directs et des flux d'investissements de portefeuille. On avait cependant constaté une reprise des investissements de portefeuille en 2009 et 2010, tandis que les investissements étrangers directs avaient continué de stagner jusqu'en 2010. En 2011, les flux financiers s'étaient révélés solides et la demande d'actifs régionaux était restée relativement soutenue malgré de nouvelles inquiétudes concernant les perspectives de l'économie mondiale et une aversion accrue aux risques.

43. M. Titelman a également abordé l'évolution d'autres composantes des flux financiers vers l'Amérique latine et les Caraïbes et des échanges commerciaux. Il a ainsi souligné que depuis 2005, les envois de fonds, en pourcentage du PIB de la région, avaient baissé tandis que les flux d'investissements étrangers directs, qui étaient en chute libre depuis quelques dizaines d'années, s'étaient établis en 2011 à 0,22 % du PIB de la région, soit presque 0,3 % de moins qu'en 1990. Il a en outre appelé l'attention sur le déclin important des échanges commerciaux en 2009 à la suite de la crise mondiale tout en notant que ceux-ci s'étaient largement redressés en 2010 et 2011. Il a estimé que l'importance future du commerce régional serait dans une large mesure déterminée par les perspectives économiques des pays développés et par le niveau de la demande en Chine. Il a également évoqué la montée, ces

derniers mois, des incertitudes économiques dans le monde, qui avait assombri les perspectives économiques dans la région. En outre, la volatilité accrue des taux de change, des flux financiers privés et des termes de l'échange s'était généralisée et, par conséquent, s'était traduite par une plus grande volatilité des taux de croissance du PIB dans la région.

44. M. Clark (CNUCED) a fait des observations sur le rôle moteur des finances et des activités financières dans la crise et dans sa propagation avec ses divers effets. Il a noté que la crise financière actuelle pourrait prendre fin de deux manières : a) soit à travers les forces du marché, ce qui causerait davantage de bouleversements, de perturbations et de ravages dans l'économie mondiale; b) soit à la faveur d'une action déterminée et concertée des pays développés et en développement pour rééquilibrer l'économie mondiale de manière à la fois opportune, durable et juste. M. Clark a ensuite appelé à adopter une approche plus intégrée de l'action, qui non seulement établirait des passerelles entre les politiques macroéconomiques, sectorielles, commerciales et financières en appui à la croissance et au développement, mais relierait aussi les politiques économiques, environnementales et sociales les unes aux autres dans une perspective de développement durable et ouvert à tous.

45. M. Clark a notamment souligné que la mondialisation au service du développement passait par trois actions. Premièrement, la réforme du système financier dans le sens d'une plus grande stabilité et d'une meilleure mobilisation des ressources aux fins de l'investissement productif. Il importait à cet égard de substituer aux flux financiers volatils et procycliques des financements du développement prévisibles et à long terme, de renforcer la coopération financière régionale, ainsi que la surveillance et la réglementation à tous les niveaux, et d'établir de nouveaux accords institutionnels. Deuxièmement, il importait, pour canaliser les finances et les autres ressources vers les activités productives appropriées, d'accorder la priorité au développement industriel. Il y avait notamment lieu d'établir un lien entre la politique industrielle et l'action en faveur d'un développement inclusif et d'enrichir cette action par des politiques complémentaires concernant le commerce, les règles et règlements internationaux et le développement institutionnel dans des domaines intéressants tout particulièrement les pays en développement tels que les marchés des produits de base. Troisièmement, il fallait convenir d'un nouveau contrat social à l'échelle mondiale, basé sur des attentes communes minimales et reflétant le droit fondamental des pays à choisir leur propre voie de développement. Pour être solide, le pacte social devait être adossé à un ensemble de politiques sociales universelles et bien ciblées et adapté à des contextes spécifiques de façon à ce que les avantages de la croissance bénéficient au plus grand nombre et que les risques soient équitablement partagés.

### **Débat**

46. Lors du débat, les participants ont noté qu'à la suite de la crise financière et économique mondiale, les pays avaient connu une reprise inégale et fragile du commerce et des flux financiers. Les intervenants ont mis en relief les grandes possibilités qu'offrait l'investissement étranger direct pour les capitaux, la création d'emplois et la technologie, mais ont aussi affirmé que du fait de leur volatilité, les investissements de portefeuille à court terme devaient être encadrés afin d'atténuer leurs incidences négatives sur la demande nationale globale et la croissance économique.

47. Des participants ont appelé à la mise en place d'un nouveau modèle destiné à promouvoir une architecture financière internationale plus équitable, plus cohérente et plus stable, basée sur le pragmatisme plutôt que sur l'orthodoxie de l'économie libérale. Un tel système viendrait davantage appuyer le secteur productif de l'économie plutôt que les mouvements de capitaux à court terme. Ils ont aussi souligné que toute réforme des cadres réglementaires et d'action au niveau national devait tenir compte des liens très étroits entre les économies et les marchés financiers, comme l'a amplement démontré la récente crise financière et économique.

48. Certains intervenants ont demandé avec insistance de veiller à ce que les politiques macroéconomiques mises en œuvre pour surmonter la crise soient favorables aux personnes les plus pauvres et les plus marginalisées. Les pays les moins avancés restaient vulnérables aux effets de la crise car confrontés à la baisse des investissements étrangers directs et des envois de fonds, à la volatilité des prix des produits de base, à la chute des niveaux projetés d'aide publique au développement et au problème de la viabilité de la dette.

49. Certains participants ont souligné l'importance accrue de la coopération Sud-Sud dans la promotion des investissements étrangers directs et des échanges commerciaux et précisé que les investissements Sud-Sud et les flux commerciaux devaient gagner en importance à l'avenir, à la faveur notamment des taux de croissance plus élevés qu'affichaient nombre de pays en développement importants. Pour certains intervenants, il fallait, au titre du financement du développement, accorder plus d'importance aux questions relatives à l'investissement Sud-Sud et aux échanges commerciaux.

50. Les participants ont mis en relief la nécessité de mobiliser des ressources financières pour les investissements dans les infrastructures. Ces investissements, qui sont à long terme, ne doivent pas souffrir de considérations économiques à court terme. C'est notamment le cas s'ils sont financés au moyen de ressources publiques. Le renforcement de l'infrastructure était également vu comme un instrument important de promotion des flux commerciaux interrégionaux et intrarégionaux.

51. S'agissant de la crise de la dette souveraine dans certains pays développés, des intervenants ont insisté pour que celle-ci soit gérée intelligemment et que les mesures de rétablissement de la confiance des consommateurs et des investisseurs fassent l'objet d'une bonne campagne de communication. Certains participants ont appelé à la mise en place de mécanismes indépendants de restructuration de la dette afin d'empêcher de futures crises. À cet égard, on a mis en relief le travail accompli par la CNUCED sur les principes touchant à l'emprunt et au crédit responsables. En ce qui concerne la viabilité de la dette à long terme, on a jugé qu'il était important d'augmenter les recettes nationales par la réduction des flux illicites de capitaux.

## V. Table ronde 3

### **L'effet de levier de la coopération technique et financière, y compris les sources novatrices de financement du développement, dans la mobilisation de ressources financières nationales et internationales pour le développement**

52. Dans ses observations préliminaires, le Président de la table ronde 3, Morten Wetland, Représentant permanent de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies, a indiqué que le respect de tous les engagements pris en matière d'aide publique au développement revêtait une importance cruciale pour de nombreux pays en développement, notamment les pays les moins avancés. Il importait cependant au plus haut point de bien mobiliser les ressources internes pour le développement durable et d'éviter la dépendance à long terme à l'égard de l'aide. Le Président a aussi souligné l'importance de la lutte contre les flux financiers illicites en provenance des pays en développement et demandé de renforcer la coopération internationale en matière fiscale. Il a également indiqué que la Norvège avait institué une taxe spéciale de 50 % sur les recettes pétrolières, en plus de la taxe ordinaire sur le revenu, fixée à 28 %, et proposé aux pays africains dotés de ressources abondantes de suivre cet exemple. Il a noté que cette taxe était imposée sur la valeur déterminée par le Ministère norvégien des finances et non pas sur les prix déclarés par les producteurs. Il a enfin appelé l'attention sur le rôle complémentaire des mécanismes de financement innovants en citant comme nouvelles sources prometteuses de financement l'exemple des taxes sur les tabacs et des taxes sur les transactions financières et monétaires.

#### **Exposés**

53. Au cours de cette table ronde, trois exposés ont été présentés par Julien Meimon, Chef du Secrétariat permanent du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement (France); Ekaterina Gratcheva, fonctionnaire principale chargée des questions financières, Opérations bancaires et gestion de la dette à la Banque mondiale; Abdallah Al-Dardari, Directeur de la Division du développement économique et de la mondialisation à la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et Renate Hahlen, Responsable adjointe de l'Unité A3 sur la cohérence des politiques de développement de l'Union européenne, Efficacité de l'aide, à la Commission européenne.

54. M. Meimon (France) a centré son exposé sur les sources innovantes de financement du développement et mis en relief le potentiel qu'offrent des financements innovants complétant l'aide publique au développement et remédiant aux insuffisances quantitatives et qualitatives de celle-ci, telles que son caractère peu prévisible et sa volatilité. Les mécanismes de financements innovants ne devraient pas se substituer aux engagements actuels en matière d'aide car ils s'intéressent en priorité aux secteurs et approches qui ne sont pas actuellement visés par l'aide publique au développement telle qu'on la connaît. M. Meimon a cependant souligné qu'il fallait améliorer la comptabilité de ces flux dans les statistiques du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en vue de tenir compte de ces engagements. En outre et contrairement à ce qu'on croit généralement, ces nouvelles

formes de financement du développement ne rendront pas l'actuelle architecture de l'aide beaucoup plus complexe car l'écrasante majorité des pays qui pratiquent ces formes innovantes de financement sont des donateurs traditionnels. De plus, les modalités de gestion des sources innovantes de financement étaient plus efficaces et souples que l'aide publique au développement car elles mutualisaient des ressources, garantissaient des contrats à long terme avec les fournisseurs en vue de répondre aux demandes récurrentes des pays bénéficiaires et mettaient l'accent sur la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international.

55. Plusieurs instruments de financement innovants, dont des mécanismes de marché, des taxes sur les activités mondialisées, des contributions privées et des mécanismes de conversion de la dette, avaient démontré leur viabilité et leur capacité de générer des montants importants de nouvelles ressources destinées à financer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. S'agissant des perspectives offertes, l'orateur a affirmé que le mécanisme le plus prometteur et le plus adapté, qui pourrait être mis en œuvre prochainement, était la taxe sur les transactions financières. De telles taxes avaient été, sous une forme ou une autre, déjà introduites dans plus de 40 pays. Il a affirmé qu'une taxe sur les transactions financières pouvait permettre, en Europe uniquement, de lever annuellement 30 à 50 milliards d'euros supplémentaires, à ajouter aux ressources affectées au développement. Il a rappelé aux participants le rôle pionnier que l'ONU et son processus de financement du développement avaient joué dans le lancement des travaux sur les financements innovants et a demandé de promouvoir un partenariat mondial solide pour mobiliser, au niveau international, l'appui et la solidarité nécessaires au renforcement des nouvelles sources de financements innovants et de les favoriser, y compris la taxe sur les transactions financières.

56. M<sup>me</sup> Ekaterina Gratcheva (Banque mondiale) a indiqué que dans la structure des flux internationaux de financement du développement, ce sont les flux privés qui se substituaient aux flux publics. Cette évolution devrait s'accélérer à la faveur du durcissement de la politique budgétaire dans les pays donateurs et de la plus grande intégration des pays en développement dans les marchés financiers mondiaux. En conséquence, le Trésor de la Banque mondiale s'employait à concevoir et déployer des instruments de financement innovants qui amplifiaient les flux de financement publics pour mettre dans le circuit des fonds supplémentaires destinés au financement du développement. À cette fin, la Banque mondiale offrait aux pays membres des prêts souples et en monnaie locale, des mécanismes de financement pour faire face à des imprévus, des facilités d'accès au crédit, des instruments de couverture, des produits de gestion, des mécanismes de gestion pour lutter contre les conséquences des catastrophes naturelles, des services consultatifs pour la gestion des avoirs et de la trésorerie et un accès au marché des capitaux. Il conviendra de noter que l'accent a été mis sur la gestion des risques dans le but de protéger les ressources souveraines contre de futurs chocs et sur la levée immédiate des ressources nécessaires pour intervenir rapidement face à de tels chocs.

57. M<sup>me</sup> Gratcheva a ensuite mis en relief le rôle que jouait le Trésor de la Banque mondiale dans la collecte de fonds en faveur de la Facilité internationale de financement pour la vaccination à travers l'émission d'obligations. Elle a cité le cas du Malawi où un instrument d'assurance contre la sécheresse a été élaboré pour apporter des secours et financer l'achat d'urgence de nourriture dans les cas de grande sécheresse. Ce type d'utilisation active *ex ante* de ressources publiques a permis de faire des économies sous plusieurs formes puisqu'à la faveur de ces



mécanismes, on a notamment évité de recourir aux ressources des donateurs. Ainsi, les instruments dérivés destinés à lutter contre les catastrophes climatiques, ou l'option d'achat, qui permettaient de limiter les coûts d'importation du maïs avaient été mobilisés et adossés à des versements de primes *ex ante* s'élevant à 10 % seulement du coût global. L'intervenante a expliqué que de tels mécanismes pourraient être élargis à d'autres risques auxquels sont confrontés de nombreux pays en développement et précisé que la Banque mondiale était disposée à accompagner les pays intéressés par ces mécanismes.

58. M<sup>me</sup> Hahlen (Commission européenne) a présenté le rapport intérimaire de l'Union européenne sur la réalisation en 2015 de l'objectif consistant pour les pays donateurs à consacrer 0,7 % de leur PNB à l'aide publique au développement. Elle a souligné que si l'objectif intermédiaire arrêté pour 2010 n'avait pas été atteint, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne avaient cependant réaffirmé, en juin 2011, l'engagement d'atteindre l'objectif prévu en 2015. Elle a en outre cité la proposition récemment faite par la Commission européenne d'allouer 96 milliards d'euros (soit 130 milliards de dollars) à l'aide extérieure pendant la période allant de 2014 à 2020, qui complète les programmes de coopération des pays membres. Elle a également assuré les États membres que l'Union européenne était en voie d'atteindre l'objectif relatif à l'aide publique au développement dans les pays les moins avancés, conformément au Programme d'action d'Istanbul. Soucieuse de donner plus d'impact à son action d'aide au développement, l'Union européenne avait récemment lancé le « Programme pour le changement », dans lequel elle propose des partenariats différents mettant en particulier l'accent sur l'aide aux pays qui en ont le plus besoin, notamment ceux qui sont en situation de fragilité.

59. M<sup>me</sup> Hahlen a également indiqué que l'Union européenne attachait une grande importance à l'efficacité et la transparence de l'aide et a mentionné la garantie de transparence de l'Union européenne, qui obligeait les États membres à rendre publiques toutes les informations sur leurs programmes d'aide conformément aux normes établies dans l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. En outre, la politique de programmation conjointe de l'Union européenne imposait aux pays concernés une collaboration pluriannuelle sous la direction des pays partenaires. L'intervenante a également souligné le rôle de plus en plus important que jouaient les financements innovants, notamment la nécessité de mobiliser, particulièrement auprès de sources non gouvernementales, des financements prévisibles aux fins du développement durable et des priorités liées à la lutte contre les effets des changements climatiques. La proposition que la Commission européenne a faite en septembre 2011 pour instituer une taxe sur les transactions financières dans les 27 pays membres constituait une étape importante dans cette direction. L'Union européenne s'employait également à élargir l'octroi de l'aide publique au développement dans un sens plus stratégique afin de mobiliser des ressources publiques, des dons et des prêts, mais aussi d'obtenir l'engagement d'investisseurs publics et commerciaux. Les actions menées pour établir une plateforme européenne commune de coopération extérieure et de développement, faisant intervenir sur le terrain plusieurs institutions financières compétentes, devraient renforcer davantage les instruments financiers innovants conçus notamment pour aider les petites et moyennes entreprises et promouvoir le financement de l'infrastructure.

60. M. Al-Dardari (CESAO) a présenté les résultats obtenus récemment par la CESAO à la faveur d'un exercice de modélisation macroéconomique visant à établir des prévisions sur les performances économiques des pays arabes jusqu'en 2025. Ce modèle relierait également les résultats obtenus à des sous-modèles traitant de questions de développement telles que la pauvreté, le chômage et la malnutrition dans la région. L'intervenant a tenu à insister sur la question des flux financiers intrarégionaux, notamment le transfert de la richesse pétrolière accumulée et des flux d'aide entre pays exportateurs et pays importateurs de pétrole. La principale simulation présentée par M. Al-Dardari portait sur un scénario d'investissement de 10 % des prévisions de recettes des pays exportateurs de pétrole et un accroissement de 0,5 % de l'aide intrarégionale. Ce transfert de recettes pétrolières a permis non seulement d'améliorer considérablement les performances économiques des pays bénéficiaires des investissements, mais également d'augmenter la rentabilité des investissements en comparaison avec celle qui aurait été obtenue sur les marchés des capitaux.

61. Se fondant sur ces résultats, l'orateur a préconisé d'encourager explicitement le renforcement de l'intégration régionale entre les pays arabes, qui est un des moyens les plus prometteurs d'accélération de la croissance économique et du développement durable dans la région. Sachant que les banques de la région disposaient d'environ 150 milliards de dollars d'excédents monétaires inactifs, il a prédit que de tels investissements auraient rapidement des incidences considérables sur les plans des transformations structurelles, de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté, mais aussi de l'amélioration de l'intermédiation financière dans les pays de la région. L'aide publique au développement et les financements innovants pourraient favoriser cette intégration régionale et contribuer immédiatement à la formation du capital et la réduction de la pauvreté dans les pays bénéficiaires.

### **Débat**

62. Lors du débat qui a suivi la présentation des exposés, les participants sont largement convenus que les engagements pris en matière d'aide publique au développement, notamment à l'égard des pays les moins avancés, ne devaient pas pâtir du fragile environnement économique actuel. Plusieurs intervenants ont cependant souligné que les rares financements publics devaient être utilisés plus efficacement et qu'il fallait mobiliser des ressources supplémentaires auprès de sources de financement non publiques.

63. Les participants ont noté que la mobilisation efficace des ressources internes était un facteur essentiel du développement économique durable, de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté, mais aussi un moyen d'éviter de pérenniser la dépendance à l'égard de l'aide. Ils ont également insisté sur le renforcement des finances publiques, y compris à travers une coopération fiscale internationale, et l'élargissement, dans les pays en développement, des possibilités d'investissement dans des projets bancables à travers des partenariats public-privé.

64. Plusieurs participants ont souligné que les flux de financements innovants devaient compléter les engagements pris au titre de l'aide publique au développement. Pour cela, il importait au plus haut point que les flux d'aide s'effectuent en toute transparence. Il faudrait en conséquence, là où cela sera possible, s'inspirer des meilleures pratiques établies dans le cadre des mécanismes

existants, et rechercher activement de nouvelles sources de financements innovants. À l'heure actuelle, le mécanisme le plus prometteur et le mieux connu était la taxe sur les transactions financières, notamment la taxe sur les opérations de change. Plusieurs intervenants ont demandé que des mesures concrètes soient prises pour mettre cette taxe en œuvre, si possible par un groupe de pays européens qui partageraient la même vision sur cette question. À cet égard, les orateurs ont fait part de leur appui actif aux activités du groupe pilote sur les financements innovants.

65. En outre, certains participants ont considéré que la taxation du commerce des armes et de la richesse, le microfinancement et l'atténuation des risques à travers des partenariats public-privé dans les pays en développement, constituaient des sources de financements innovants. D'autres ont souligné qu'il fallait utiliser l'aide publique au développement et d'autres approches innovantes pour promouvoir l'intégration régionale dans les pays arabes et dans la région eurasiennne. Le Bureau du financement du développement du Secrétariat était encouragé à organiser des échanges plus fréquents entre les acteurs des financements innovants au sein des Nations Unies.

## **VI. Dialogue interactif informel : le lien entre le financement du développement et la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement**

66. Dans ses observations préliminaires, la Présidente de la réunion, M<sup>me</sup> Enkhsetseg Ochir, Représentante permanente de la Mongolie auprès de l'Organisation des Nations Unies, a souligné que pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, il fallait consolider le partenariat mondial pour le développement, comme cela est énoncé dans l'objectif 8, le Consensus de Monterrey de 2002, le Plan de mise en œuvre de Johannesburg de 2002 et le Document final du Sommet mondial de 2005. Toutefois, s'agissant de l'objectif 8, la communauté internationale avait échoué sur trois fronts. Tout d'abord, alors que l'aide publique au développement avait atteint en 2010 des niveaux sans précédent, les gouvernements donateurs avaient l'intention de freiner l'augmentation de leurs engagements en 2011-2013. Ensuite, l'OMC devait encore conclure le Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha. Enfin, quoique d'importantes initiatives aient été prises en vue d'améliorer l'accès aux médicaments et aux technologies de l'information et des communications, ces produits restaient hors de prix dans nombre de pays en développement. En outre, de nouveaux problèmes nécessitant une action mondiale concertée étaient apparus ces 10 dernières années : les répercussions de la crise financière et économique mondiale; les coûts supplémentaires découlant de la mise en œuvre de mesures d'adaptation face aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets et de mesures de réparation des dommages environnementaux; les nouvelles formes de coopération économique; la volatilité des prix des produits de base sur les marchés internationaux et la coopération Sud-Sud.

## Exposés

67. Pendant le débat informel, quatre exposés ont été présentés par Cho Tae-yul, Ambassadeur de la République de Corée pour la coopération au service du développement au Ministère des affaires étrangères et du commerce; Eduardo Gálvez, Représentant permanent adjoint du Chili auprès de l'Organisation des Nations Unies; Olav Kjørven, Administrateur assistant et Directeur du Bureau des politiques de développement au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); et Roberto Bissio, Coordonnateur du réseau Social Watch.

68. M. Cho a présenté aux participants les résultats du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, qui s'est tenu à Busan (République de Corée) du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2011. Selon lui, le Forum de Busan avait marqué le début d'une nouvelle ère de coopération pour le développement dans le monde, qui tenait compte de l'évolution rapide des questions liées au développement. La participation accrue de nouveaux donateurs avait compliqué l'architecture mondiale de l'aide. En outre, la coopération pour le développement connaissait de multiples problèmes, comme les crises financières et économiques, les changements climatiques, les conflits et les catastrophes naturelles. Par ailleurs, M. Cho a souligné que loin de se réduire à un processus intergouvernemental, le Forum avait accueilli tout un éventail de parties concernées. Des délégués de plus de 160 pays, 70 organisations internationales et 300 associations de la société civile ainsi qu'une centaine de partenaires du secteur privé y avaient participé.

69. Le Forum de Busan a ainsi instauré un nouveau partenariat mondial permettant de renforcer la coopération pour le développement, qui faisait intervenir les pays émergents, la société civile et le secteur privé. Ce partenariat reposait sur des objectifs et principes communs ainsi que sur un éventail d'engagements que les participants au Forum ont définis ensemble. La réunion avait été consacrée non pas au seul domaine de l'aide, mais également à celui du développement, car l'aide permettait de mobiliser d'autres ressources pour financer les actions de développement. L'orateur a souligné qu'il fallait s'intéresser en particulier à un concept plus global, celui de l'efficacité du développement. Le Forum de Busan avait marqué le début d'une coopération systématique entre diverses instances consacrées au développement mondial, dont le Forum pour la coopération en matière de développement.

70. M. Gálvez a souligné que les objectifs du Millénaire pour le développement et le Consensus de Monterrey de 2002 étaient des instruments de référence pour l'ensemble de la communauté internationale. Les accords et engagements conclus à la Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est déroulée à Monterrey (Mexique), avaient été mis en œuvre de façon continue et progressive. Le processus de Monterrey était étroitement lié à l'objectif 8 du Millénaire pour le développement car tous les deux visaient à établir un partenariat mondial pour le développement. Il était nécessaire de renforcer ce partenariat, en particulier pour mettre en place un système commercial et financier multilatéral ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire et de répondre aux besoins particuliers des pays en développement, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement. Le processus de Monterrey était un instrument pour atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux du Millénaire, mais allait au-delà des simples objectifs du

Millénaire dans certains domaines. L'orateur a souligné que les objectifs du Millénaire ne tenaient pas compte de certaines questions intéressant le développement, comme les inégalités dans et entre les pays ou l'équité générale du système économique et financier international.

71. Une des caractéristiques essentielles du Consensus de Monterrey était qu'il abordait les aspects structurels et systémiques de l'économie mondiale. Le chapitre VI du Consensus était consacré au renforcement de la cohérence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux d'appui au développement. Il fallait également tenir compte de ces problèmes systémiques pour définir un dispositif susceptible de succéder aux objectifs après 2015. Parmi les grands problèmes systémiques, M. Gálvez a relevé que la gouvernance économique mondiale importait au plus haut point au niveau multilatéral. Les instruments internationaux encadrant la gouvernance économique mondiale pour le développement étaient défaillants et insuffisants. Il fallait donc réfléchir à la manière de renforcer l'ONU en veillant à ce que son action conserve toute sa pertinence et réponde aux nouveaux défis que posait la gouvernance mondiale. L'ONU devait participer énergiquement à l'instauration d'un cadre de gouvernance économique mondiale et ne pas se contenter de fournir une aide au développement et une assistance humanitaire.

72. M. Kjørven a souligné que malgré quelques contretemps, des progrès avaient été accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs. Bon nombre de pays en développement avaient très bien résisté à la crise. Toutefois, de graves problèmes continuaient d'entraver le développement, comme les incidences négatives de la crise financière et économique, la crise alimentaire et le chômage des jeunes. S'agissant du processus d'examen du financement du développement, les progrès étaient mitigés. En effet, le montant de l'aide au développement restait sensiblement inférieur aux objectifs fixés par l'ONU. Par ailleurs, malgré leur potentiel prometteur, les nouvelles sources de financement du développement n'avaient pas encore porté leurs fruits. Quoique les activités d'allègement de la dette étaient plutôt positives, de nombreux pays avaient été exclus des initiatives menées dans ce domaine. Il a ajouté qu'il était nécessaire d'améliorer l'ouverture financière pour stimuler la mobilisation des ressources sur le plan national.

73. Le Forum de Busan avait été un succès. Le document final avait été approuvé tant par les pays développés que par les pays en développement. Il fallait effectivement instaurer un nouveau partenariat pour le développement, dont les activités de coopération pour le développement feraient intervenir non seulement les marchés émergents mais aussi la société civile. En outre, l'orateur a souligné que la transparence, la qualité et l'efficacité de l'aide étaient tout aussi importantes que son volume. Les ressources consacrées à l'aide devaient être consommées selon une logique stratégique et permettre de dégager d'autres ressources destinées au développement, par exemple dans le secteur de l'énergie.

74. M. Bissio a insisté sur le fait que la croissance qu'avaient connue le revenu mondial et les échanges ces 20 dernières années ne s'était pas traduite par un développement social de même envergure. En effet, si les exportations mondiales avaient presque quintuplé sur la même période (passant de 781 milliards de dollars en 1990 à 3 700 milliards de dollars en 2010) et le revenu moyen annuel par habitant avait presque doublé (4 079 dollars en 1990 contre 9 116 dollars en 2010), l'indice des capacités de base calculé par Social Watch, qui suit les moyennes

mondiales des principaux indicateurs sociaux, n'avait progressé que de 10 % en 20 ans. Ainsi, la croissance économique n'avait pas permis d'avancées dans certains domaines importants comme la réduction de la pauvreté, la santé, l'alimentation et l'éducation. Les inégalités se creusaient, non seulement entre les pays, mais également dans les pays, entre les riches et les pauvres.

75. M. Bissio a souligné que ces disparités étaient accentuées par le « paradoxe » du système financier international : dans certains pays moins avancés, les banques centrales amassaient chaque année des sommes supérieures à ce que ces pays recevaient au titre de l'aide publique au développement. De ce fait, les pays les plus pauvres du monde se sont mis à consentir des prêts à des conditions libérales aux « nouveaux PPTE », à savoir les pays puissants très endettés. Le transfert net de ressources financières qui en est résulté, des pays en développement vers les pays développés, menaçait la stabilité financière mondiale. Il importait donc de prendre d'urgence des mesures afin de remédier à cette situation, notamment pour freiner la spéculation, démembrer les grandes sociétés financières, resserrer le contrôle bancaire et taxer le secteur financier. L'orateur a également demandé de renforcer le processus de financement du développement en créant une commission intergouvernementale.

### **Débat**

76. Le débat qui a suivi a fait ressortir un large consensus concernant l'idée qu'il fallait, pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, que les pays en développement et les pays développés intensifient ensemble leur action. L'objectif 8, qui vise l'établissement d'un partenariat mondial pour le développement, était fondé sur les principes énoncés dans le Consensus de Monterrey et réaffirmés dans la Déclaration de Doha. Les intervenants ont souligné que le partenariat mondial ouvrait la voie à la réalisation de tous les objectifs et qu'il fallait, pour qu'il soit mis en œuvre, que toutes les parties prenantes – y compris les États Membres, les organisations internationales, la société civile et les entreprises – agissent de façon concertée et dans la durée. En particulier, il fallait améliorer la coopération entre l'ONU et les institutions financières internationales, y compris les institutions de Bretton Woods. Les participants ont relevé que pour réaliser les objectifs, il fallait également trouver des moyens de renforcer le processus d'examen du financement du développement.

77. De nombreux orateurs ont fait observer que les récentes crises pétrolières, énergétiques, financières et économiques s'étaient traduites par une baisse du revenu et une hausse du chômage dans les pays en développement, sous l'effet de la baisse des flux financiers, de la diminution des recettes d'exportation et de la réduction des envois de fonds. Cette situation risquait de compromettre les avancées contrastées et durement acquises en matière de réduction de la pauvreté, de santé et d'éducation. Pour compenser les répercussions négatives des crises, en particulier dans les pays ayant des besoins particuliers en matière de financement, il était essentiel de réaliser les cibles de l'objectif 8. La communauté internationale devrait tenir ses engagements en matière d'aide publique au développement, accroître l'efficacité de l'aide et assouplir les règles de conditionnalité. Les participants ont par ailleurs observé qu'il fallait améliorer la qualité des statistiques pour rendre l'aide plus efficace, notamment dans les pays connaissant des besoins particuliers. Les nouvelles sources de financement se sont révélées utiles en ce qu'elles

dégageaient des ressources supplémentaires propices à la réalisation des objectifs. Aussi faudrait-il les soutenir et les solliciter davantage.

78. Plusieurs participants ont salué la tenue du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, à l'issue duquel a été conclu le « Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement ». Toutefois, des délégués ont souligné que le document final de Busan n'était pas un document des Nations Unies et qu'il ne devait pas distraire les pays de la mise en œuvre des engagements pris en matière d'aide publique au développement. À cet égard, on a mis en relief les différences de fond entre la coopération Sud-Sud et la coopération traditionnelle Nord-Sud.

79. Plusieurs intervenants ont fait valoir que la communauté internationale devait mobiliser les énergies en vue d'avancer sur la voie de la réalisation des objectifs dont les cibles sont loin d'être atteintes, en particulier en matière de réduction de la mortalité maternelle, de promotion de l'égalité entre les sexes et d'écoviability. Ils ont rappelé que la mise en place de mécanismes de réduction des prix des médicaments pourrait contribuer à la réalisation des objectifs en matière de santé, et qu'un accès plus large à la technologie offrirait de puissants outils face aux changements climatiques et permettrait d'accroître la productivité agricole. Si les participants ont globalement admis qu'il importait de consacrer l'essentiel des ressources fournies au titre de l'aide au développement à des activités permettant d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, certains ont également souligné qu'il fallait appliquer des politiques de développement à plus long terme assorties de buts plus ambitieux que ces objectifs.

80. De nombreux participants ont demandé que les engagements pris en matière de développement à l'occasion du Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha soient concrétisés, que le montant de l'aide pour le commerce soit augmenté afin de compenser la diminution de recettes douanières et de résister au protectionnisme, et que des mesures soient adoptées pour permettre aux pays en développement de supporter le fardeau de la dette. Quelques orateurs ont également insisté sur l'importance du secteur privé dans la réalisation des objectifs et de la mise en place de conditions favorables à l'investissement des entreprises.

81. Il était essentiel d'assurer une bonne gouvernance à tous les niveaux pour atteindre les objectifs. À l'échelle nationale, les pays en développement devaient continuer de mettre en œuvre des stratégies nationales de développement visant à réduire la pauvreté, à créer des emplois et à favoriser une croissance économique soutenue. À cet égard, il était primordial de leur ménager une marge de manœuvre décisionnelle. À l'échelle internationale, la récente crise financière et économique mondiale avait montré combien il importait de mener une réforme globale pour mettre en place une architecture financière internationale plus équitable, cohérente, ouverte et axée sur le développement.

82. Pour conclure le débat, le Président par intérim de l'Assemblée générale a fait des observations finales (tous les documents afférents à la réunion peuvent être consultés à la page suivante : <http://www.un.org/esa/ffd/hld/HLD2011/>).